

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINTE JULIETTE

Adresse postale : le village – 82110 SAINTE JULIETTE

Tél. 05 63 94 67 21 – Fax 05 63 94 71 74

Messagerie : mairie-sainte.juliette@info82.com - Site internet : www.sainte-juliette.fr

Ouverture du secrétariat :

Mardi : 9 h – 12 h

Vendredi : 9 h – 12 h et 13h - 17h

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N°5 /2009 DU 31 août 2009 à 20 h 00

PRESENTS :

Agnès Palmié - Eric Bach - Chantal Fioretti - Pascal Albiac - Frantz Ley - Claudie Jean - Ludovic Kerjouan -
Pascal Terrat – Roland Lacombe

ABSENTS : _Jean-Louis Fioretti et Claude Gibert

Madame le Maire accueille le conseil municipal et donne lecture de l'ordre du jour. La réunion a été fixée à 20 h car elle sera suivie à 21 h d'une réunion publique du Président de la communauté de communes Quercy Pays de Serres sur le bilan et les perspectives de la communauté.

RUBANS DU PATRIMOINE

La commune a obtenu le Prix départemental 2009 au concours national Les Rubans du Patrimoine (15^e année) pour la rénovation des logements communaux. Ce prix consiste en une plaque qui sera dévoilée au cours d'une cérémonie officielle qui aura lieu le **lundi 12 octobre 2009 à 11 h** au village.

BOURSE AUX PLANTES

La 2^{ème} Bourse d'échanges de Ste Juliette aura lieu au village le **dimanche 15 novembre à partir de 14 h**. Comme l'an dernier, chacun apportera gratuitement graines, boutures, plants à donner ou à échanger. Prévoir également châtaignes grillées.

SECHERESSE 2009

Le conseil municipal décide de déposer un dossier en préfecture.

VACATIONS FUNERAIRES

Le conseil municipal décide d'appliquer le montant plancher prévu par la loi, à savoir 20 euros.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une subvention de 30 euros sera versée à l'A.P.E. de Lauzerte. Aucun enfant de la commune n'est scolarisé en primaire à Lauzerte.

ACHAT TENTE

Le conseil municipal décide de racheter au comité des fêtes la tente de 5x10 m achetée en juillet, et d'acheter directement au fournisseur une seconde tente identique. Les 2 tentes jumelées peuvent abriter jusqu'à 140 couverts.

ACHAT TERRAIN PIERRE FLOURENS

Par suite d'une erreur de transcription du notaire, la surface figurant sur l'acte est erronée et le conseil municipal donne son accord pour faire la rectification nécessaire.

La séance est levée à 20 h 45.